Numans
Demain se dessine ensemble

- Expertise-comptable
- Audit
- Conseil stratégique
- RH Solutions
- Assurance & Patrimoine
- Juridique
- Corporate Finance
- Particuliers
- RSE
- Formation
- Conseil & Financement

LUMINEM

14 QUAI DU COMMERCE
69009 LYON

Exercice clos le : 31 mars 2026
APE : 4321A SIRET : 42867279400024

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



Certifié par youtrust

BILAN ACTIF

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

	Valeur au 31/03/2026			% de l'actif	Valeur au 31/03/2025	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				1		
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,	167 297	128 768	38 529		51 372	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes	37 840		37 840			
Immobilisations corporelles				8		10
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...	149 229	139 069	10 161		15 888	
Autres immobilisations corporelles	3 643 002	2 665 431	977 572		1 176 070	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				1		1
Participations	20		20		20	
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	111 136		111 136		116 808	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	4 108 525	2 933 268	1 175 258	10	1 360 157	11
Stocks et en-cours				9		7
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises	1 364 110	284 880	1 079 230		890 791	
Avances et acomptes versés /cdes	17 213		17 213		25 273	
Créances (2)				36		39
Créances Clients et comptes ratt.	4 468 076	126 417	4 341 659		4 330 854	
Autres créances	80 919		80 919		323 908	
Charges constatées d'avance	215 870		215 870		171 405	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement				10		18
Actions propres						
Autres titres	1 200 000		1 200 000		2 200 000	
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	4 109 013		4 109 013	34	2 698 761	22
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	11 455 202	411 297	11 043 904	90	10 640 993	89
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	15 563 727	3 344 565	12 219 162	100	12 001 151	100
(2) Dont à moins d'un an	*4 764 865*					

BILAN PASSIF

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

		Valeur au 31/03/2026	% du passif	Valeur au 31/03/2025	% du passif
Capital (dont versé : 389 790)		389 790	3	389 790	3
Primes d'émission, de fusion, d'apport		1 048 124	9	1 048 124	9
Écarts de réévaluation					
Écart d'équivalence					
Réserves			44		42
Réserve légale		63 000		63 000	
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		5 369 320		4 983 818	
Report à nouveau		545 868	4	545 868	5
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		365 265	3	560 908	5
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	(I)	7 781 367	64	7 591 508	63
Provisions pour risques		132 582	1	157 116	1
Provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS	(II)	132 582	1	157 116	1
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières diverses					
Instruments financiers à terme					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		1 169 763	10	1 060 587	9
Dettes fiscales et sociales		2 673 943	22	2 750 773	23
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		72 591	1	46 537	
Produits constatés d'avance		388 916	3	394 630	3
TOTAL DES DETTES (1)	(III)	4 305 213	35	4 252 526	35
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	(I + II + III + IV)	12 219 162	100	12 001 151	100

(1) Dont à moins d'un an *4 305 213*

COMPTE DE RÉSULTAT

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

		Valeur au 31/03/2026	Valeur au 31/03/2025	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises		7 554 726	8 350 981	-796 255	-10
dont à l'exportation :	29 155				
Production vendue		9 260 672	9 368 486	-107 814	-1
dont à l'exportation :	47 670				
Montant net du chiffre d'affaires		16 815 398	17 719 467	-904 069	-5
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		465 011	467 120	-2 110	
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.		45 318		45 318	
Autres produits		44 918	174	44 744	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	(I)	17 370 645	18 186 762	-816 117	-4
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises		4 179 817	4 319 337	-139 520	-3
Variation de stocks		-202 327	321 837	-524 164	-163
Achats de matières premières et autres appro.		2 495	766	1 728	225
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes		3 539 296	3 338 203	201 092	6
Impôts, taxes et versements assimilés		276 845	292 960	-16 115	-6
Salaires		5 781 293	6 140 110	-358 817	-6
Cotisations sociales		2 193 493	2 233 518	-40 024	-2
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		557 447	558 133	-685	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		349 417	306 013	43 404	14
Dotations aux provisions		132 582	74 316	58 266	78
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées		9 906		9 906	
Autres charges		53 426	2 386	51 040	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(II)	16 873 691	17 587 579	-713 888	-4
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	496 955	599 183	-102 228	-17
QP de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
Produits financiers					
De participation					
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé		55 221	54 874	347	1
Autres intérêts et produits assimilés		193		193	
Reprises sur dépréciations et provisions					
Différences positives de change					
Produits de cessions d'immobilisations financières					
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	55 414	54 874	540	1

COMPTE DE RÉSULTAT

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

		Valeur au 31/03/2026	Valeur au 31/03/2025	Variation en valeur	Variation en %
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Valeur comptable des immobilisations financières cédées					
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	(VI)				
2-RÉSULTAT FINANCIER	(V-VI)	55 414	54 874	540	1
3-RESULTAT COURANT avant impôts	(I-II+III-IV+V-VI)	552 369	654 057	-101 688	-16
Produits exceptionnels	(VII)		42 135	-42 135	-100
Charges exceptionnelles	(VIII)		11 025	-11 025	-100
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VIII)		31 110	-31 110	-100
Participation des salariés aux résultats	(IX)	29 488	3 442	26 046	757
Impôts sur les bénéfices	(X)	157 616	120 817	36 799	30
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V+VII)	17 426 059	18 283 771	-857 711	-5
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 060 795	17 722 863	-662 068	-4
BÉNÉFICE OU PERTE		365 265	560 908	-195 643	-35

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/03/2026 est de 12 219 162,11 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 365 264,50 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2025 au 31/03/2026.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/03/2026 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2016-07.

1. Changement de méthode :
Le changement de règlementation comptable lié à la première application du règlement ANC n° 2022-06 est constitutif d'un changement de méthode comptable dont les principaux effets sont les suivants :
* Redéfinition du résultat exceptionnel, recentrée sur les opérations non récurrentes, inhabituelles et significatives ;
* Suppression de la technique du transfert de charges, les produits et charges correspondants étant désormais comptabilisés directement dans les comptes appropriés selon leur nature ;
* Modification du plan de comptes et introduction d'une nouvelle nomenclature, notamment pour assurer la cohérence avec les nouvelles rubriques des états financiers ;
* Refonte des modèles d'états financiers (bilan, compte de résultat et annexes), intégrant de nouvelles rubriques et une présentation plus lisible de l'activité et de la performance.

2. Modalités de première application et comparabilité (Exercice 2024/2025) Conformément aux dispositions transitoires, ce changement est appliqué de manière prospective à compter du 1er janvier 2025. Par conséquent :
* Absence de retraitement du résultat 2025 : Les comptes de l'exercice précédent présentés à titre comparatif n'ont pas été retraités selon les nouvelles méthodes de comptabilisation. Le résultat net de l'exercice 2024 reste inchangé. Par exemple, les produits et charges qualifiés d'exceptionnels en 2024 n'ont pas été réanalysés au regard de la nouvelle définition.
* Reclassements de présentation : La colonne comparative 2025 a fait l'objet de reclassements pour assurer la conformité avec les nouveaux modèles d'états financiers obligatoires.
* Les principaux reclassements opérés sur la colonne 2025 sont les suivants :
- Les charges et produits exceptionnels de l'exercice 2025 ont été regroupés respectivement sur les lignes « Charges exceptionnelles » et « Produits exceptionnels ».
- Les transferts de charges d'exploitation de l'exercice 2025 ont été reclassés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
Conformément à la réglementation, le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent, tels qu'ils ont été arrêtés et publiés (avant ces reclassements), sont présentés à la fin de cette annexe.

3. Impacts significatifs sur l'exercice clos (Exercice 2026)
L'application des nouvelles règles au cours de l'exercice a conduit aux changements significatifs suivants par rapport aux méthodes antérieures :
* Résultat exceptionnel : Des éléments qui auraient été classés en résultat exceptionnel sous l'ancienne réglementation sont désormais comptabilisés en résultat d'exploitation (ou financier).
- Cessions d'actifs : Les produits de cession d'immobilisations (45318 €) et les valeurs nettes comptables correspondantes (9906 €) sont classés en résultat d'exploitation.
* Suppression des transferts de charges : Les charges qui faisaient l'objet d'un transfert sont désormais traitées selon leur nature :
- Les remboursements de charges de personnel sont crédités au compte 649 « Remboursements de charges de personnel » pour 110880 €.
- Les indemnités d'assurance sont comptabilisées au crédit du compte de charge.

En Euro

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements des biens décomposables

L'entité n'est pas concernée aucune immobilisation décomposable n'a été identifié.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

En Euro

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Constructions		2 À 10 ANS
Installations techniques		1 À 5 ANS
Matériels outillages et industriels		1 À 5 ANS
Matériels outillages		1 À 5
Brevets et licences		1 À 5
Matériels de transport		2 À 5
Matériels de bureau et informa		3 À 10

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations financières éligibles.

Évaluation des titres des sociétés

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les interêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

PROVISIONS RÈGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à réval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	167 297,24		
TOTAL	167 297,24		
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	147 367,44		1 861,99
Installations générales, agencements et aménagements divers	393 822,20		
Matériel de transport	2 947 597,44		345 436,97
Matériel de bureau, informatique & mobilier	192 682,24		2 986,70
TOTAL	3 681 469,32		350 285,66
TOTAL GENERAL	3 848 766,56		350 285,66

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			167 297,24	
TOTAL			167 297,24	
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			149 229,43	
Inst. générales, agencements et aménag. divers			393 822,20	
Matériel de transport		239 524,01	3 053 510,40	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			195 668,94	
TOTAL		239 524,01	3 792 230,97	
TOTAL GENERAL		239 524,01	3 959 528,21	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

	Augmentation de l'exercice	Ventilation				
		Virement		Entrée		
		poste à poste	de l'actif circ.	acquisition	apport	création
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., matériel et outillage	1 861,99					
Matériel de transport	345 436,97					
Matériel de bureau, info. & mobilier	2 986,70					
TOTAL	350 285,66					
TOTAL GENERAL	350 285,66					

	Diminution de l'exercice	Ventilation				
		Virement		Sortie		
		poste à poste	de l'actif circ.	cession	scission	mise hors serv.
Immobilisations corporelles						
Matériel de transport	239 524,01					
TOTAL	239 524,01					
TOTAL GENERAL	239 524,01					

ETAT DES AMORTISSEMENTS

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			115 925,24	12 843,00		128 768,24
TOTAL			115 925,24	12 843,00		128 768,24
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., mat. et out. industriels			131 479,75	7 588,78		139 068,53
Inst. générales, agencts divers			241 766,31	25 932,40		267 698,71
Matériel de transport			1 952 011,80	491 233,02	229 618,05	2 213 626,77
Matériel de bureau, informatique			164 254,64	19 850,78		184 105,42
TOTAL			2 489 512,50	544 604,98	229 618,05	2 804 499,43
TOTAL GENERAL			2 605 437,74	557 447,98	229 618,05	2 933 267,67

	Dotation de l'exercice	Ventilation			
		réévaluation	mode linéaire	autre mode	dotation except.
Immobilisations incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles	12 843,00				
TOTAL	12 843,00				
Immobilisations corporelles					
Inst. tech., matériels et outillages industriels	7 588,78				
Installations générales, agencements divers	25 932,40				
Matériel de transport	491 233,02				
Matériel de bureau, informatique & mobilier	19 850,78				
TOTAL	544 604,98				
TOTAL GENERAL	557 447,98				

ETAT DES AMORTISSEMENTS

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

	Diminution de l'exercice	Ventilation		
		transf. à l'actif circ	éléments cédés	mise hors service
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport	229 618,05			
TOTAL	229 618,05			
TOTAL GENERAL	229 618,05			

ETAT DES STOCKS

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

ÉTAT DES STOCKS

	Stock début	Augmentation	Diminution	Stock fin
Marchandises	1 161 783,45	14 156 453,00	13 954 126,45	1 364 110,00
TOTAL	1 161 783,45	14 156 453,00	13 954 126,45	1 364 110,00

ETAT DES CRÉANCES

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	111 136,13		111 136,13
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	151 700,99	151 700,99	
Autres créances clients	4 316 375,41	4 316 375,41	
Personnel et comptes rattachés	1 785,00	1 785,00	
Taxe sur la valeur ajoutée	56 633,13	56 633,13	
Débiteurs divers	22 501,30	22 501,30	
Charges constatées d'avance	215 869,61	215 869,61	
TOTAL	4 876 001,57	4 764 865,44	111 136,13

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
TOTAL	

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	48 990,00
Autres créances	2 962,65
Disponibilités	14 520,00
TOTAL	66 472,65

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	389 790,00							389 790,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 048 124,4							1 048 124,4
Réserve légale	63 000,25							63 000,25
Autres réserves	4 983 818,0	385 502,07						5 369 320,1
Report à nouveau	545 867,90							545 867,90
Résultat de l'exercice	560 907,57	-560 907,57				365 264,50		365 264,50
TOTAL	7 591 508,	-175 405,5				365 264,50		7 781 367,

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 169 763,45	1 169 763,45		
Personnel et comptes rattachés	918 903,57	918 903,57		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	697 971,14	697 971,14		
Taxe sur la valeur ajoutée	951 449,67	951 449,67		
Autres impôts et taxes assimilées	105 618,38	105 618,38		
Groupes et associés (2)	37 616,00	37 616,00		
Autres dettes	34 975,08	34 975,08		
Produits constatés d'avance	388 915,62	388 915,62		
TOTAL	4 305 212,91	4 305 212,91		

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 247,86
Dettes fiscales et sociales	1 271 115,38
Autres dettes	12 250,51
TOTAL	1 364 613,75

ETAT DES ENGAGEMENTS

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant

En Euro

EFFECTIFS MOYENS

	31/03/2026	31/03/2025
Ingénieurs et cadres	45,00	46,00
Employés et techniciens	97,00	101,00
PERSONNEL SALARIÉ	142,00	147,00

LUMINEM
Société par actions simplifiée au capital de 389.790 euros
Siège social : 14, quai du Commerce - 69009 LYON
428 672 794 RCS LYON
(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 10 SEPTEMBRE 2026

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

DEUXIÈME DÉCISION
(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2026)

L'Associée Unique,

décide d'affecter le bénéfice de 365.264,50 € réalisé au titre de l'exercice écoulé de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	365.264,50 €
À titre de dividendes aux associés soit 2,55€ par action.	99.396,45 €
Le solde, soit en totalité au compte *« Autres réserves »*.	265.868,05 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient ramenés à 7.681.970,75 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé :

- que ce dividende sera, s'agissant des actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliés en France, soumis au prélèvement forfaitaire unique mis en place par la loi n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018 composé (i) du prélèvement forfaitaire au taux de 12,8% prévu par l'article 117 quater du Code général des impôts et (ii) des prélèvements sociaux au taux global de 18,60% ;
- que les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France peuvent opter pour l'imposition de leurs dividendes au barème progressif de l'impôt sur le revenu et ainsi bénéficier de l'abattement de 40% prévu à l'article 158,3,2° du Code général des impôts ;

Par ailleurs et conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée Unique prend acte qu'au titre des trois exercices précédents, le montant des dividendes distribués, intégralement éligibles pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France à l'abattement de 40% dans les conditions prévues au 3 de l'article 158 du Code général des impôts, a été le suivant :

Exercice	31 Mars 2025	31 Mars 2024	31 Mars 2023
Dividendes	175.405,50 €	500.880,15 €	701.622,00 €
Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (pour les personnes physiques)	175.405,50 €	500.880,15 €	701.622,00 €

Décision adoptée par l'Associée Unique le 10 septembre 2026.

Extrait certifié conforme



_____.

Le Président

Monsieur **Jérôme BEAUX**

LUMINEM

Siège social : 14 QUAI DU COMMERCE
69009 LYON
SIREN 428 672 794

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2026

42867279400024

TALENZ ARES AUDIT
26, boulevard St Roch l BP 278 l 84011 Avignon Cedex 1 l Tél. : 04 32 73 67 30 l avignon@talenz-audit.fr
www.talenz-audit.fr
SAS au capital de 136 920 € l SIRET 702 621 590 00042 l RCS Avignon 702 621 590 l TVA Intracommunautaire FR 74702621590
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Montpellier-Nîmes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2026

A l'Associée unique de la société LUMINEM,

OPINION AVEC RESERVE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LUMINEM relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVE

Motivation de la réserve

Les stocks figurant au bilan au 31 mars 2026 s'élèvent à 1 079 230 euros. Nous n'avons pas obtenu les éléments suffisants et appropriés nous permettant de nous assurer de la correcte valorisation de ces stocks. Compte tenu de ces éléments, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le montant des stocks figurant au bilan au 31 mars 2026 et sur les éventuelles incidences qui pourraient en résulter sur le résultat de l'exercice.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe « Introduction » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant la première application du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence éventuelle du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon

TALENZ ARES AUDIT

Signé par Adrien FRIOT
Le 10 sept. 2026

Signed with Universign doc_Q5L tx_wweMv86Kxk75

Adrien FRIOT
Commissaire aux Comptes
Associé

BILAN ACTIF

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

	Valeur au 31/03/2026			% de l'actif	Valeur au 31/03/2025	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				1		
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,	167 297	128 768	38 529		51 372	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes	37 840		37 840			
Immobilisations corporelles				8		10
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...	149 229	139 069	10 161		15 888	
Autres immobilisations corporelles	3 643 002	2 665 431	977 572		1 176 070	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				1		1
Participations	20		20		20	
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	111 136		111 136		116 808	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**4 108 525**	**2 933 268**	**1 175 258**	**10**	**1 360 157**	**11**
Stocks et en-cours				9		7
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises	1 364 110	284 880	1 079 230		890 791	
Avances et acomptes versés /cdes	17 213		17 213		25 273	
Créances (2)				36		39
Créances Clients et comptes ratt.	4 468 076	126 417	4 341 659		4 330 854	
Autres créances	80 919		80 919		323 908	
Charges constatées d'avance	215 870		215 870		171 405	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement				10		18
Actions propres						
Autres titres	1 200 000		1 200 000		2 200 000	
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	4 109 013		4 109 013	34	2 698 761	22
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	**11 455 202**	**411 297**	**11 043 904**	**90**	**10 640 993**	**89**
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**15 563 727**	**3 344 565**	**12 219 162**	**100**	**12 001 151**	**100**
(2) Dont à moins d'un an	*4 764 865*					

BILAN PASSIF

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

		Valeur au 31/03/2026	% du passif	Valeur au 31/03/2025	% du passif
Capital (dont versé : 389 790)		389 790	3	389 790	3
Primes d'émission, de fusion, d'apport		1 048 124	9	1 048 124	9
Écarts de réévaluation					
Écart d'équivalence					
Réserves			44		42
Réserve légale		63 000		63 000	
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		5 369 320		4 983 818	
Report à nouveau		545 868	4	545 868	5
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		365 265	3	560 908	5
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**(I)**	**7 781 367**	**64**	**7 591 508**	**63**
Provisions pour risques		132 582	1	157 116	1
Provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS	**(II)**	**132 582**	**1**	**157 116**	**1**
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières diverses					
Instruments financiers à terme					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		1 169 763	10	1 060 587	9
Dettes fiscales et sociales		2 673 943	22	2 750 773	23
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		72 591	1	46 537	
Produits constatés d'avance		388 916	3	394 630	3
TOTAL DES DETTES (1)	**(III)**	**4 305 213**	**35**	**4 252 526**	**35**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	**(I + II + III + IV)**	**12 219 162**	**100**	**12 001 151**	**100**
(1) Dont à moins d'un an		*4 305 213*			

COMPTE DE RÉSULTAT

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

		Valeur au 31/03/2026	Valeur au 31/03/2025	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises		7 554 726	8 350 981	-796 255	-10
dont à l'exportation :	29 155				
Production vendue		9 260 672	9 368 486	-107 814	-1
dont à l'exportation :	47 670				
Montant net du chiffre d'affaires		**16 815 398**	**17 719 467**	**-904 069**	**-5**
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		465 011	467 120	-2 110	
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.		45 318		45 318	
Autres produits		44 918	174	44 744	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**(I)**	**17 370 645**	**18 186 762**	**-816 117**	**-4**
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises		4 179 817	4 319 337	-139 520	-3
Variation de stocks		-202 327	321 837	-524 164	-163
Achats de matières premières et autres appro.		2 495	766	1 728	225
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes		3 539 296	3 338 203	201 092	6
Impôts, taxes et versements assimilés		276 845	292 960	-16 115	-6
Salaires		5 781 293	6 140 110	-358 817	-6
Cotisations sociales		2 193 493	2 233 518	-40 024	-2
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		557 447	558 133	-685	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		349 417	306 013	43 404	14
Dotations aux provisions		132 582	74 316	58 266	78
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées		9 906		9 906	
Autres charges		53 426	2 386	51 040	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**(II)**	**16 873 691**	**17 587 579**	**-713 888**	**-4**
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(I-II)**	**496 955**	**599 183**	**-102 228**	**-17**
QP de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
Produits financiers					
De participation					
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé		55 221	54 874	347	1
Autres intérêts et produits assimilés		193		193	
Reprises sur dépréciations et provisions					
Différences positives de change					
Produits de cessions d'immobilisations financières					
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**(V)**	**55 414**	**54 874**	**540**	**1**

COMPTE DE RÉSULTAT

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

		Valeur au 31/03/2026	Valeur au 31/03/2025	Variation en valeur	Variation en %
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Valeur comptable des immobilisations financières cédées					
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**(VI)**				
2-RÉSULTAT FINANCIER	**(V-VI)**	**55 414**	**54 874**	**540**	**1**
3-RESULTAT COURANT avant impôts	**(I-II+III-IV+V-VI)**	**552 369**	**654 057**	**-101 688**	**-16**
Produits exceptionnels	(VII)		42 135	-42 135	-100
Charges exceptionnelles	(VIII)		11 025	-11 025	-100
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(VII-VIII)**		**31 110**	**-31 110**	**-100**
Participation des salariés aux résultats	(IX)	29 488	3 442	26 046	757
Impôts sur les bénéfices	(X)	157 616	120 817	36 799	30
TOTAL DES PRODUITS	**(I+III+V+VII)**	**17 426 059**	**18 283 771**	**-857 711**	**-5**
TOTAL DES CHARGES	**(II+IV+VI+VIII+IX+X)**	**17 060 795**	**17 722 863**	**-662 068**	**-4**
BÉNÉFICE OU PERTE		**365 265**	**560 908**	**-195 643**	**-35**

ANNEXE COMPTABLE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/03/2026 est de 12 219 162,11 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 365 264,50 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2025 au 31/03/2026.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/03/2026 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2016-07.

1. Changement de méthode :
Le changement de règlementation comptable lié à la première application du règlement ANC n° 2022-06 est constitutif d'un changement de méthode comptable dont les principaux effets sont les suivants :
* Redéfinition du résultat exceptionnel, recentrée sur les opérations non récurrentes, inhabituelles et significatives ;
* Suppression de la technique du transfert de charges, les produits et charges correspondants étant désormais comptabilisés directement dans les comptes appropriés selon leur nature ;
* Modification du plan de comptes et introduction d'une nouvelle nomenclature, notamment pour assurer la cohérence avec les nouvelles rubriques des états financiers ;
* Refonte des modèles d'états financiers (bilan, compte de résultat et annexes), intégrant de nouvelles rubriques et une présentation plus lisible de l'activité et de la performance.

2. Modalités de première application et comparabilité (Exercice 2024/2025) Conformément aux dispositions transitoires, ce changement est appliqué de manière prospective à compter du 1er janvier 2025. Par conséquent :
* Absence de retraitement du résultat 2025 : Les comptes de l'exercice précédent présentés à titre comparatif n'ont pas été retraités selon les nouvelles méthodes de comptabilisation. Le résultat net de l'exercice 2024 reste inchangé. Par exemple, les produits et charges qualifiés d'exceptionnels en 2024 n'ont pas été réanalysés au regard de la nouvelle définition.
* Reclassements de présentation : La colonne comparative 2025 a fait l'objet de reclassements pour assurer la conformité avec les nouveaux modèles d'états financiers obligatoires.
* Les principaux reclassements opérés sur la colonne 2025 sont les suivants :
- Les charges et produits exceptionnels de l'exercice 2025 ont été regroupés respectivement sur les lignes « Charges exceptionnelles » et « Produits exceptionnels ».
- Les transferts de charges d'exploitation de l'exercice 2025 ont été reclassés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
Conformément à la réglementation, le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent, tels qu'ils ont été arrêtés et publiés (avant ces reclassements), sont présentés à la fin de cette annexe.

3. Impacts significatifs sur l'exercice clos (Exercice 2026)
L'application des nouvelles règles au cours de l'exercice a conduit aux changements significatifs suivants par rapport aux méthodes antérieures :
* Résultat exceptionnel : Des éléments qui auraient été classés en résultat exceptionnel sous l'ancienne réglementation sont désormais comptabilisés en résultat d'exploitation (ou financier).
- Cessions d'actifs : Les produits de cession d'immobilisations (45318 €) et les valeurs nettes comptables correspondantes (9906 €) sont classés en résultat d'exploitation.
* Suppression des transferts de charges : Les charges qui faisaient l'objet d'un transfert sont désormais traitées selon leur nature :
- Les remboursements de charges de personnel sont crédités au compte 649 « Remboursements de charges de personnel » pour 110880 €.
- Les indemnités d'assurance sont comptabilisées au crédit du compte de charge.

En Euro

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements des biens décomposables

L'entité n'est pas concernée aucune immobilisation décomposable n'a été identifié.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

En Euro

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Constructions		2 À 10 ANS
Installations techniques		1 À 5 ANS
Matériels outillages et industriels		1 À 5 ANS
Matériels outillages		1 À 5
Brevets et licences		1 À 5
Matériels de transport		2 À 5
Matériels de bureau et informa		3 À 10

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations financières éligibles.

Évaluation des titres des sociétés

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les interêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

PROVISIONS RÈGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à réval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	167 297,24		
TOTAL	**167 297,24**		
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	147 367,44		1 861,99
Installations générales, agencements et aménagements divers	393 822,20		
Matériel de transport	2 947 597,44		345 436,97
Matériel de bureau, informatique & mobilier	192 682,24		2 986,70
TOTAL	**3 681 469,32**		**350 285,66**
TOTAL GENERAL	**3 848 766,56**		**350 285,66**

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			167 297,24	
TOTAL			**167 297,24**	
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			149 229,43	
Inst. générales, agencements et aménag. divers			393 822,20	
Matériel de transport		239 524,01	3 053 510,40	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			195 668,94	
TOTAL		**239 524,01**	**3 792 230,97**	
TOTAL GENERAL		**239 524,01**	**3 959 528,21**	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

	Augmentation de l'exercice	Ventilation				
		Virement		Entrée		
		poste à poste	de l'actif circ.	acquisition	apport	création
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., matériel et outillage	1 861,99					
Matériel de transport	345 436,97					
Matériel de bureau, info. & mobilier	2 986,70					
TOTAL	**350 285,66**					
TOTAL GENERAL	**350 285,66**					

	Diminution de l'exercice	Ventilation				
		Virement		Sortie		
		poste à poste	de l'actif circ.	cession	scission	mise hors serv.
Immobilisations corporelles						
Matériel de transport	239 524,01					
TOTAL	**239 524,01**					
TOTAL GENERAL	**239 524,01**					

ETAT DES AMORTISSEMENTS

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			115 925,24	12 843,00		128 768,24
TOTAL			**115 925,24**	**12 843,00**		**128 768,24**
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., mat. et out. industriels			131 479,75	7 588,78		139 068,53
Inst. générales, agencts divers			241 766,31	25 932,40		267 698,71
Matériel de transport			1 952 011,80	491 233,02	229 618,05	2 213 626,77
Matériel de bureau, informatique			164 254,64	19 850,78		184 105,42
TOTAL			**2 489 512,50**	**544 604,98**	**229 618,05**	**2 804 499,43**
TOTAL GENERAL			**2 605 437,74**	**557 447,98**	**229 618,05**	**2 933 267,67**

	Dotation de l'exercice	Ventilation			
		réévaluation	mode linéaire	autre mode	dotation except.
Immobilisations incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles	12 843,00				
TOTAL	**12 843,00**				
Immobilisations corporelles					
Inst. tech., matériels et outillages industriels	7 588,78				
Installations générales, agencements divers	25 932,40				
Matériel de transport	491 233,02				
Matériel de bureau, informatique & mobilier	19 850,78				
TOTAL	**544 604,98**				
TOTAL GENERAL	**557 447,98**				

ETAT DES AMORTISSEMENTS

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

	Diminution de l'exercice	Ventilation		
		transf. à l'actif circ	éléments cédés	mise hors service
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport	229 618,05			
TOTAL	**229 618,05**			
TOTAL GENERAL	**229 618,05**			

ETAT DES STOCKS

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

ÉTAT DES STOCKS

	Stock début	Augmentation	Diminution	Stock fin
Marchandises	1 161 783,45	14 156 453,00	13 954 126,45	1 364 110,00
TOTAL	**1 161 783,45**	**14 156 453,00**	**13 954 126,45**	**1 364 110,00**

ETAT DES CRÉANCES

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	111 136,13		111 136,13
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	151 700,99	151 700,99	
Autres créances clients	4 316 375,41	4 316 375,41	
Personnel et comptes rattachés	1 785,00	1 785,00	
Taxe sur la valeur ajoutée	56 633,13	56 633,13	
Débiteurs divers	22 501,30	22 501,30	
Charges constatées d'avance	215 869,61	215 869,61	
TOTAL	**4 876 001,57**	**4 764 865,44**	**111 136,13**

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
TOTAL	

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	48 990,00
Autres créances	2 962,65
Disponibilités	14 520,00
TOTAL	**66 472,65**

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	389 790,00							389 790,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 048 124,4							1 048 124,4
Réserve légale	63 000,25							63 000,25
Autres réserves	4 983 818,0	385 502,07						5 369 320,1
Report à nouveau	545 867,90							545 867,90
Résultat de l'exercice	560 907,57	-560 907,57				365 264,50		365 264,50
TOTAL	**7 591 508,**	**-175 405,5**				**365 264,50**		**7 781 367,**

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 169 763,45	1 169 763,45		
Personnel et comptes rattachés	918 903,57	918 903,57		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	697 971,14	697 971,14		
Taxe sur la valeur ajoutée	951 449,67	951 449,67		
Autres impôts et taxes assimilées	105 618,38	105 618,38		
Groupes et associés (2)	37 616,00	37 616,00		
Autres dettes	34 975,08	34 975,08		
Produits constatés d'avance	388 915,62	388 915,62		
TOTAL	**4 305 212,91**	**4 305 212,91**		

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

En Euro

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 247,86
Dettes fiscales et sociales	1 271 115,38
Autres dettes	12 250,51
TOTAL	**1 364 613,75**

ETAT DES ENGAGEMENTS

LUMINEM

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

En Euro

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant

En Euro

EFFECTIFS MOYENS

	31/03/2026	31/03/2025
Ingénieurs et cadres	45,00	46,00
Employés et techniciens	97,00	101,00
PERSONNEL SALARIÉ	**142,00**	**147,00**

COMPTE DE RÉSULTAT

LUMINEM

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

En Euro

	Du 01/04/24 Au 31/03/25	Du 01/04/23 Au 31/03/24	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises dont à l'exportation : 37 261	8 350 981	10 812 295	-2 461 314	-22,76
Production vendue (biens et services) dont à l'exportation : 40 261	9 368 486	10 830 397	-1 461 910	-13,50
Montant net du chiffre d'affaires	**17 719 467**	**21 642 691**	**-3 923 224**	**-18,13**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	467 120	325 392	141 728	43,56
Autres produits	174	8 337	-8 163	-97,91
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**18 186 762**	**21 976 421**	**-3 789 659**	**-17,24**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	4 319 337	6 120 647	-1 801 310	-29,43
Variation de stocks	321 837	92 596	229 241	247,57
Achats de matières premières et autres approvisionnements	766	729	37	5,07
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	3 338 203	3 658 001	-319 798	-8,74
Impôts, taxes et versements assimilés	292 960	306 313	-13 353	-4,36
Salaires et traitements	6 140 110	6 493 469	-353 359	-5,44
Charges sociales	2 233 518	2 301 966	-68 448	-2,97
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	558 133	441 407	116 725	26,44
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	306 013	251 187	54 826	21,83
Dotations aux provisions	74 316	63 338	10 978	17,33
Autres charges	2 386	11 474	-9 089	-79,21
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**17 587 579**	**19 741 129**	**-2 153 550**	**-10,91**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**599 183**	**2 235 292**	**-1 636 109**	**-73,19**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs 1 875

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT

LUMINEM

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

En Euro

	Du 01/04/24 Au 31/03/25	Du 01/04/23 Au 31/03/24	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	54 874	32 761	22 113	67,50
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**54 874**	**32 761**	**22 113**	**67,50**
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	**54 874**	**32 761**	**22 113**	**67,50**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**654 057**	**2 268 053**	**-1 613 996**	**-71,16**
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	13 201	1 852	11 349	612,82
Sur opérations en capital	28 933	52 467	-23 533	-44,85
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**42 135**	**54 319**	**-12 184**	**-22,43**
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	11 025	20 692	-9 667	-46,72
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**11 025**	**20 692**	**-9 667**	**-46,72**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**31 110**	**33 627**	**-2 517**	**-7,48**
Participation des salariés aux résultats	3 442	285 558	-282 116	-98,79
Impôt sur les bénéfices	120 817	479 972	-359 155	-74,83
TOTAL DES PRODUITS	**18 283 771**	**22 063 500**	**-3 779 730**	**-17,13**
TOTAL DES CHARGES	**17 722 863**	**20 527 351**	**-2 804 488**	**-13,66**
Bénéfice ou Perte	**560 908**	**1 536 149**	**-975 242**	**-63,49**

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

BILAN ACTIF

LUMINEM

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

En Euro

ACTIF	Valeurs au 31/03/25			Valeurs au 31/03/24
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	167 297	115 925	51 372	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	147 367	131 480	15 888	25 222
Autres immobilisations corporelles	3 534 102	2 358 033	1 176 070	1 458 362
Immobilisations corporelles en cours				64 215
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	20		20	20
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	116 808		116 808	115 394
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**3 965 595**	**2 605 438**	**1 360 157**	**1 663 213**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 161 783	270 992	890 791	1 266 131
Avances et acomptes versés sur commandes	25 273		25 273	26 660
Créances				
Clients (3)	4 217 241		4 217 241	5 230 284
Clients douteux, litigieux (3)	125 318	98 783	26 536	13 558
Clients Factures à établir (3)	87 078		87 078	177 195
Autres créances (3)	46 550		46 550	55 480
Fournisseurs débiteurs	37 285		37 285	18 521
Groupe et associés (3)	240 073		240 073	235 628
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	2 200 000		2 200 000	1 900 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 698 761		2 698 761	1 973 332
Charges constatées d'avance (3)	171 405		171 405	218 477
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**11 010 768**	**369 775**	**10 640 993**	**11 115 265**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**14 976 363**	**2 975 213**	**12 001 151**	**12 778 478**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

LUMINEM

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/03/25	Valeurs au 31/03/24
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 389 790)	389 790	389 790
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 048 124	1 048 124
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	63 000	63 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 983 818	3 948 549
Report à nouveau	545 868	545 868
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	560 908	1 536 149
SITUATION NETTE	7 591 508	7 531 481
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**7 591 508**	**7 531 481**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	157 116	173 198
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS	**157 116**	**173 198**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	973 447	1 228 709
Fournisseurs, factures non parvenues	87 140	104 392
Dettes fiscales et sociales	2 750 773	3 259 019
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	46 537	40 420
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	394 630	441 258
TOTAL DETTES	**4 252 526**	**5 073 799**
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**12 001 151**	**12 778 478**

(1) Dont à plus d'un an
(1) Dont à moins d'un an — *4 252 526* — *5 073 799*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs